

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 977/Imm.

ASTRIDA



166

Transmis à Monsieur l'Administrateur de Territoire
à Nyanza, copie du télégramme ci-dessous.

Astrida, le 5 Mai 1951.-
Le Commissaire de Police,
CH. LEES,

Off-poste = territoire Nyanza ruanda Astrida

N°13 /immigration suite mon n°126/imm. du 25 avril 1951 prière inviter
marzia épouse roshanali se présenter d'urgence à officier immigration à
Usumbura lui signaler visa expire et son départ du ruanda urundi pour
Kigama etre fixe au 15 mai prochain = officier immigration tondeur.